

Fiche pédagogique

La grève des femmes en 1991

Analyse de deux articles de presse

**Source :**

L'Express, Feuille d'Avis de Neuchâtel, du 15 juin 1991

Durée : 45 minutes

Public concerné :

Cycle 3 (10^e-11^e)
Secondaire II

Illustration : [reportage de Temps présent](#) consacré à la grève des femmes du 14 juin 1991.

Liens avec le Plan d'études**Éducation numérique (médias)**

Analyser et évaluer des contenus médiatiques... en étudiant la composition de différentes créations médiatiques afin d'évaluer les enjeux des messages
Objectif EN 31 du PER

Vivre ensemble et exercice de la démocratie

Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social...
Objectif FG 35 du PER

Résumé

Le 14 juin 1991, une première grève des femmes est organisée en Suisse, avec des objectifs assez similaires à ceux de 2019 : revendication de l'égalité salariale, d'une meilleure représentation des femmes en politique, dans les médias et dans l'économie...

A l'époque, le canton de Neuchâtel compte encore deux journaux quotidiens. Nous vous proposons d'analyser avec vos élèves le compte-rendu que fait *L'Express* (le journal du Bas) de la grève des femmes dans le Haut (à La Chaux-de-Fonds et au Locle).

Une fiche élèves et son corrigé sont proposés en annexe, après les articles concernés.

Glossaire

CPJN : Centre professionnel du Jura neuchâtelois (aujourd'hui ESTER).

Suzanne Loup : enseignante et politicienne de gauche, très active dans le dernier quart du XXe siècle.

Lucette Matthey : conseillère générale socialiste au Locle.

Yougoslave : Habitant de la Yougoslavie, Etat des Balkans aujourd'hui disparu et fractionné en plusieurs entités (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Serbie, Slovénie, Monténégro...)

FTMH : Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, ancêtre du syndicat Unia.

Christian Georges, collaborateur scientifique CIIP, Neuchâtel, juin 2019. Actualisé en mai 2024.



CAHIER **3**

- Toute l'actualité des districts neuchâtelois et de la région
- Une nouvelle buvette au port de Saint-Blaise

Page 18

Samedi 15 juin 1991

L'EXPRESS

Région

Fouilles

LE SAINT-PIERRE
— Jean-Jacques Rousseau la partage avec des ancêtres de la préhistoire et des aïeux romains, mérovingiens et carolingiens.

Page 21

COFFRANE / Douze habitants lancent une pétition contre précédent et antécédents

Un hangar nommé disorde

Peut-on construire en «zone de dépôt»? La question, d'ordre juridique, a dormi dans le règlement d'aménagement de Coffrane depuis 1981. Jusqu'en avril 1989. Date où l'entreprise Bernasconi l'a réveillée en déposant une demande de sanction préalable pour la construction d'un entrepôt sur la zone de dépôt des Sagnettes, au sud du village. D'oppositions en recours, l'affaire a débouché lundi 3 juin sur une pétition, lancée par une douzaine des 585 habitants du village comme un cri d'alarme: «Halte aux gigantesques entrepôts à caractère industriel à Coffrane». Pétition qui a recueilli à ce jour plus de cent signatures.

Leur mise à l'enquête soulève 14 oppositions et, le 23 octobre, après avoir entendu les deux parties, la commune décide de ne pas les sanctionner. Décision contre laquelle l'entreprise recourt. Et le service intéressé, l'Aménagement du territoire, se retrouve nez à nez avec l'article 76 du règlement communal. Qui définit ce qu'est une «zone de dépôt»: «Cette zone est destinée à recevoir des dépôts de matériaux de construction, d'engins de chantier et autres». Constructible ou non? That is THE question. Jean-François Bouvier, auteur de ce règlement, concède que le terme de «dépôt» est très ambigu.

— A l'époque, on avait admis que ces terrains, transformés de fait en zone de dépôt, y resteraient. Si on avait pensé y autoriser des constructions, on aurait inclus des normes. Me Gérard Boshart, mandaté par la commune, pense trancher le dilemme grâce aux travaux préparatoires de cet article: il n'en trouve pas. Pourtant, le 14 février 90, l'Aménagement du territoire admet le caractère constructible de la zone.

Mais le 5 mars, la commune recourt à son tour contre cette décision. Suivent alors entretiens et échanges de lettres entre parties, par avocats interposés, qui débouchent le 19 juin sur une visite commune des lieux. Où l'entreprise Bernasconi se dit prête à faire des concessions sur la hauteur et la couleur du hangar. Niet ferme des opposants, qui craignent par-dessus tout un oui qui ferait jurisprudence quant à la constructibilité des zones de dépôt.

Depuis l'automne dernier, la procédure de recours engagée par Coffrane est suspendue pour une durée indéterminée au service juridique du Département de l'agriculture. C'est que, depuis plus d'un an, la commune et l'entreprise Bernasconi sont en pourparlers. Nous voulons tenir compte de l'avis des opposants, explique le conseiller communal Jean-Bernard Waelli, et nous négocions sur une dizaine de points, dont la hauteur du hangar, sa couleur, l'implantation d'un rideau d'arbres...

— La commune craint de ne plus avoir son mot à dire sur le dossier si elle refusait la construction et que Bernasconi fasse recours. Et nous, nous avons peur qu'elle se laisse marcher sur les pieds comme avec les gravrières qui dépassent illégalement leurs surfaces d'exploitation, affirment les opposants devenus pétitionnaires. C'est la politique du laisser-aller parce que dans nos autorités, beaucoup de gens sont en affaires avec Bernasconi et se sentent liés. Nous espérons les aider en leur faisant clairement connaître l'avis de la population. En plus de détruire le paysage et d'augmenter les nuisances de la circulation des poids lourds, l'entreprise ne rapporte rien à la commune où elle n'a pas de siège social: elle paie 6 fr. d'impôt annuel sur ce terrain.



ZONE DE DÉPÔT — Entre flou juridique et décision politique.

Pourtant, à l'issue des dernières négociations entre commune et entreprise, les opposants, qui sont régulièrement informés par la commune, ont appris que le hangar pourrait rapporter 30.000 francs. Mais comment, puisqu'il est hors zone à bâtir et donc non soumis aux diverses taxes?

— Nous ne voulons pas qu'on puisse construire hors zone sans rien payer, explique J.-B. Waelli, qui pense que des taxes peuvent être perçues dans toutes les zones où des constructions sont admises.

— Je n'ai pas connaissance de ces 30.000 fr., déclare Claude Martignier, au nom de l'entreprise Bernasconi. De toutes façons, les discussions sont toujours en cours et n'ont abouti sur aucun point.

◇ Mi. M.

Juridico-politique

Pourquoi diable la commune est-elle, depuis plus d'une année, assise à la table des négociations avec l'entreprise Bernasconi? Pour tenir compte des opposants? Mais les opposants ne veulent pas d'un compromis. De peur que le dossier ne lui échappe? Mais c'est de toutes façons à la commune d'accorder ou non un permis de construire, selon M. Rumley. Alors, que veut la commune?

Le problème semble bien être, comme nous l'a expliqué l'une des parties prenantes de l'affaire, que trancher un problème juridique comme celui de la constructibilité d'une zone de dépôt — alors que rien dans l'article 76 ne dit ni qu'on peut construire, ni qu'on l'interdit! — revient à prendre une décision politique. Dire oui à l'entreprise, c'est dire non à de nombreux citoyens de Coffrane. Et l'inverse.

La situation n'est certes pas facile pour Coffrane grâce à la rude épreuve par les gravrières qui, tout indispensables qu'elles soient aux chantiers de l'Etat, inspirent un vaste sentiment de ras-le-bol et d'impuissance à la population. Laisser construire ou l'interdire? Le dossier ayant été bloqué au stade de la sanction préalable, n'a pas encore passé par l'examen serré de la sanction définitive auprès des services de l'Etat. On ne sait toujours pas, ainsi, si l'entrepôt se trouverait en zone de protection de captage de Valsin, celle-ci n'étant pas encore définie. Et pourtant: si tel devait être le cas, les données du problème en seraient fortement modifiées.

◇ Mireille Monnier

L'entreprise Bernasconi est déjà présente sur les quelque 7,5 hectares des Sagnettes: elle y entasse du matériel de construction et des véhicules, et y possède même un hangar. Lequel, selon les pétitionnaires, a été édifié dans les années 70, contre l'avis de la commune; l'existence d'un tel hangar est interdite par l'article 76 du règlement communal. L'entreprise soumet, le 5 avril 89, l'entrepôt à la commune les plans d'un autre hangar — 90m de long, 30m de large et 16,8m de haut pour un volume de 44.550m³ — destiné à stocker son matériel tout en permettant aux employés de travailler dans de meilleures conditions.



Billet d'Hélène

La femme date d'il y a fort longtemps. Environ trois millions d'années, selon les spécialistes. Depuis quand l'homme a-t-il commencé à faire de la politique? Difficile à dater. Et sa compagnie? Ce sont les pays du nord qui ont les premiers octroyés le droit de vote aux femmes. Suède en tête en 1863. Bon, dites-vous, c'est dans l'ordre des choses. Il ont toujours été en avance même avec les films érotiques. Vous vous souvenez de «Je suis curieuse»? Mais, où ça se gâte, c'est que les Pakistanaïses, les Birmanes, les Mexicaines, les Tunisiennes, les Indiennes, toutes les femmes de ces pays auxquels les hommes d'ici pensent que l'on peut donner des leçons, l'ont eu avant la Deuxième Guerre mondiale. Appenzeli, c'est où?

Le sentier de naguère

Question pouvoir, c'est pas triste non plus. Il y a bien eu BB en France voisine. Et les BBB: Benazir Bhutto au Pakistan, Bandaranaike au Sri Lanka et la Begum Zia au Bangladesh. Juste! Elles sont presque toutes retournées à leurs moutons ou dans l'opposition. Même la Thatcher qui n'avait pourtant rien de trop féminin. Et Kopp! Heureusement qu'on a Vigdis Finnbogadóttir en Islande, Cory Aquino aux Philippines, Brundtland en Norvège depuis des années et Edith Cresson en France depuis peu.

En Suisse, hier, les femmes se sont vêtues de rose pour protester. Certaines y sont même allées d'une petite grève.

Rapide calcul: un peu plus d'un siècle, pour les pays les plus développés, question droit des femmes, à l'échelle de millions d'années, ça ne doit valoir que quelques millièmes de seconde. Dix ans, un peu moins d'un millième. Pas même le temps d'un petit soupir...

◇ H.

GRÈVE DU 14 JUIN / Sous les caméras de «Temps présent», elles affichent leur motivation

Rose Chaux-de-Fonds

Pour un vendredi matin, les posants se font rares, avenue de l'Horlogerie-à-Domicile à La Chaux-de-Fonds. Même torpue dans ce grand magasin de la rue Olympe de Gougès. Les rares caissières se croisent les bras. Autour de client(e)s! A la pite, sourit Gibis et tient tête, un sexagénaire ne cache pas son bonheur.

— Ce qu'on est tranquilles aujourd'hui! Le rêve!

Jamais autant qu'aujourd'hui La Chaux-de-Fonds n'aura mérité son appellation de ville rose. Un peu partout des placards fudaïa rebaptisent les rues et les places. Simone de Beauvoir, Clette Otaïre et Virginia Woolf remplacent Louis Chevrolet, Jaquet-Droz ou Charles L'Éplattentier.

Le comité du 14 juin a voulu corriger une inégalité citadine: sur 42 personnalités ayant donné leur nom à une rue de la ville, 40 sont des hommes. Le collectif propose aux autorités de ne pas donner de nom d'homme aux rues tant que l'égalité dans ce domaine ne sera pas réalisée. Il propose aussi de rebaptiser certaines rues du centre-ville pour éviter que les femmes ne soient cantonnées à la périphérie... Devant tout ce rose, la maréchaussée a surtout vu rouge: sur «son» domaine de l'Hôtel-de-Ville, elle a fait enlever les affiches «Place de la Mère»!

Caméra et micros à l'affût, l'équipe de «Temps Présent» veille au grain. Elle a décidé de voir comment les Chaux-de-Fonnières vivraient ce 14 juin. C'est moins spectaculaire que Bagdad le 17 janvier, mais de petites opérations de guérilla égrèment la matinée.

Dans une combinaison genre comanone — de celles qui affichent la féminité par des signes tout en la gommant par la coupe — les militantes féministes déposent ça et là des statues de bols assorties de slogans. «Les femmes de la servente ne sont pas comprises dans le prix de la consommation», sont par exemple avertis les clients

d'un bâtiment.

Fausse note: devant le CPJN, le rafût féministe ne favorise guère la concentration des candidats aux examens. Des classeurs pendent aux fenêtres du secrétariat, ou un panneau indique que «le CPJN perd pied». Les secrétaires en «grève» tapent pourtant sur leurs claviers.

Le bénéfice le plus durable de ce 14 juin, les femmes le trouveront sans doute dans les débats qui ont eu lieu dans presque toutes les écoles. Place de la femme dans la société et au sein du foyer, égalité des chances: de nombreux enseignant(e)s en ont profité pour donner des cours originaux.

Sur le coup de dix-sept heures, un «sitting» devant la Migros bloque le passage et crée une gentille pagaille. Poursuivie dans le magasin, la manif donne un peu de répit aux caissières, sous l'œil bienveillant de l'adjoint du gérant.

— Et vous laissez faire ça?, s'étonne une dame au tailleur strict.

— C'est tellement beau...

Vers 18h30, quelque 400 personnes défilent avenue de l'Horlogerie-à-domicile. «D'habitude on range, aujourd'hui on dérange», proclame une banderole qui fait la nique aux colonnes de voitures. Place de la Jeune-Fille-au-Pair, Suzanne Loup remercie toutes celles qui ont pris une part active à la préparation de la journée. Un feu vengeur dévore symboliquement les représentations discutables de la femme comme en regorge le moindre magazine. Les flammes peinent.

Tout les mythes ont la vie dure... commente opéïeu'n.

Le soir, la grande Fête de l'égalité bat son plein à la Maison du peuple. Théâtre, chansons, musique et danse se prolongent jusque tard dans la nuit. Dans une discothèque voisine, on procède à l'élection des Miss Doudes...

◇ C. G.

Le Locle: «On aurait dû...»

Onze heures et quart Place du Marché hier. Plus de cent cinquante femmes s'apprêtent à défilier dans les rues du Locle. De la fenêtre d'un bureau, un gros homme hilare s'écrit un passant:

— Tu vas au cortège?

— Ouais. Pour voir s'il y en a des belles!

— Tu noteras les adresses...

Les machos se font littéralement sonner les cloches par la présidente du Conseil général Lucette Matthey, qui agite un toupin en tête du cortège. En chemin, les manifestantes entrent dans trois grandes surfaces. Clin d'œil à celles qui sont fidèles au poste. Accueil bon enfant. Certaines vendeuses cessent un instant de travailler, applaudissent. On s'embrasse.

— Elles réclament du travail!, me demande un réfugié yougoslave au chômage.

Certaines sont allées travailler une heure plus tard le matin et sont parties une heure plus tôt. Elles disent qu'elles les rattrapèrent... Les chefs de service se sont parfois montrés beaux joueurs, ont offert qui des fleurs, qui des bricoles. La commune a offert le café à ses employées. Chez Dixi, les dames ont refusé de le préparer comme d'habitude.

Lors du pique-nique ensoleillé, chacune fait part de son expérience. Il se confirme qu'un atelier n'a pas travaillé chez Zénith. Le courage de ces ouvrières attise les regrets de celles qui n'ont pas osé:

— C'est dommage. On aurait dû...

◇ C. G.

Devant le magasin, le policier chargé de régler la circulation au passage du cortège essuie les reproches d'une ménagère qui trouve ça «ridicule». Elle pousse un caddie d'où émerge un balai. Sans doute pas acheté pour être accroché à la fenêtre...

Devant l'Hôtel de Ville, les messieurs de comit du syndicat FTMH ont préparé le «gaspacho». Avant de goûter à la soupe, les femmes s'engouffrent dans l'édifice. La prise de l'Hôtel de Ville s'opère étage par étage dans des clamours de victoire. Sur le parvis, on déballe le pique-nique. Et les morts!

— On leur a dit de se débrayer. Ils mangent des sandwiches. Comme nous!

Les organisatrices sont satisfaites. Les femmes ont manifesté leur motivation sans monter aux barricades. Beaucoup ont pris congé pour un jour.



EN TÊTE DU CORTÈGE — La présidente du Conseil général (tout sourie à droite du toupin) sonne les cloches aux hommes.

Fiche élève

Les deux articles que tu viens de lire appartiennent à un genre journalistique bien défini : lequel ?	
Lors de la grève de 1991 à La Chaux-de-Fonds, les femmes ont remplacé les noms de certaines rues : cite 4 exemples	
Qui sont ces femmes qui se voient attribuer une rue à La Chaux-de-Fonds ? Effectue une recherche sur Internet et résume leur portrait en une phrase	1. 2. 3. 4.
Combien de rues de ta ville (de ton village) portent aujourd'hui le nom d'une femme ? Peux-tu en citer au moins 2-3 ?	
Pourquoi La Chaux-de-Fonds est-elle qualifiée de "ville rose" ?	

<p>Que s'est-il passé à Bagdad, le 17 janvier 1991 ?</p>	
<p>Quelles démonstrations de solidarité rencontrent les femmes grévistes sur leur parcours ?</p>	
<p>Quels détails donne le journaliste pour montrer qu'il y a encore du chemin à faire pour aboutir à l'égalité ?</p>	

Corrigé

Les deux articles que tu viens de lire appartiennent à un genre journalistique bien défini : lequel ?	Le reportage (ou le compte-rendu).
Lors de la grève de 1991 à La Chaux-de-Fonds, les femmes ont remplacé les noms de certaines rues : cite 4 exemples	L'Horlogère-à-domicile. Simone de Beauvoir. Cilette Ofaire. Olympe de Gouges.
Qui sont ces femmes qui se voient attribuer une rue à La Chaux-de-Fonds ? Effectue une recherche sur Internet et résume leur portrait en une phrase	<ol style="list-style-type: none">1. Cette travailleuse effectue à domicile des travaux qui lui sont confiés par des entreprises, suivant une cadence et des volumes irréguliers, une pratique courante aux XIXe et XXe siècles dans les Montagnes neuchâteloises.2. Philosophe, romancière et essayiste, cette théoricienne du féminisme est notamment l'auteurice du livre <i>Le Deuxième sexe</i>.3. Fille du directeur de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de Couvet, cette écrivaine est notamment l'auteurice d'<i>Un jour quelconque</i>.4. Guillotinée en 1793, cette femme de lettres devenue femme politique est considérée comme l'une des pionnières du féminisme en France.
Combien de rues de ta ville (de ton village) portent aujourd'hui le nom d'une femme ? Peux-tu en citer au moins 2-3 ?	
Pourquoi La Chaux-de-Fonds est-elle qualifiée de "ville rose" ?	Parce que la majorité politique des partis qui la gouvernent depuis plus de 100 ans est à gauche (socialistes = bleu ; populistes = rouge)

	<p>Dans l'article, l'allusion à cette étiquette renvoie à la couleur rose (ou fuchsia) qui dominait dans les cortèges du 14 juin 1991 (voir illustration en tête de la fiche).</p>
<p>Que s'est-il passé à Bagdad, le 17 janvier 1991 ?</p>	<p>Ce jour-là, les Etats-Unis lancent l'opération "Tempête du désert" et plongent la capitale de l'Irak sous un déluge de bombes. Cette guerre du Golfe est lancée en représailles à l'occupation du Koweït par les troupes de Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien.</p>
<p>Quelles démonstrations de solidarité rencontrent les femmes grévistes sur leur parcours, tant au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds ?</p>	<p>La Télévision effectue un reportage.</p> <p>Des cours spéciaux sont donnés dans les écoles.</p> <p>Des vendeuses qui ne font pas grève cessent de travailler un instant et applaudissent les manifestantes.</p> <p>Les hommes du syndicat ont préparé une soupe.</p> <p>Des chefs de service ont offert des fleurs, des brioches.</p> <p>La Ville du Locle a offert le café à ses employées.</p>
<p>Quels détails donne le journaliste pour montrer qu'il y a encore du chemin à faire pour aboutir à l'égalité ?</p>	<p>Des témoins (hommes) des manifestations plaisantent selon leur habitude (...<i>"voir s'il y en a des belles !"</i>). Les actions des femmes sont parfois accueillies avec une certaine condescendance (<i>"C'est tellement beau..."</i>).</p> <p>Une discothèque procède à l'élection de Miss dodues.</p> <p>Toutes les femmes ne semblent pas solidaires et jugent parfois sévèrement les manifestantes (<i>"Ridicule !"</i>). Certaines regrettent de n'avoir pas osé faire grève et montrer leur détermination pour obtenir égalité et parité.</p>